



Les  
**Bertranges**  
communauté de communes

**Monsieur Jérôme De Segogne**  
HELIOPROD PREMERY  
39 av Georges V  
75 0008 PARIS

Affaire suivie par : Gaëlle PUECH

Service : Aménagement du territoire-Energie-climat

Référence : GP-201810005

La Charité-sur-Loire, le 08 octobre 2018

**Objet** : instruction ICPE Hélioprod-Prémery

Monsieur,

Dans le cadre de l'installation d'une unité de méthanisation sis des parcelles communautaires (C2180 et C1736) rue Auguste Lambiotte à Prémery et vu l'instruction ICPE en cours, je vous communique l'avis de la Communauté de Communes.

En tant que propriétaire, la Communauté de de Communes Les Bertranges donne son accord pour une remise en état du site, par l'exploitant, pour un usage futur de type industriel ou tertiaire et ce dans le cas d'une mise à l'arrêt définitif de l'exploitation.

Comptant sur la réalisation et la réussite de ce projet de production d'énergie renouvelable, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président,  
**Henri VALES**

